

Mediathèque départementale

des Alpes de Haute-Provence

CATALOGUE 2009/2010 DES FORMATIONS



ÉDITO



Vous avez dit formation...

Le réseau départemental de Lecture publique s'agrandit : 2008-2009 a vu la naissance de bibliothèques de proximité et de «micro bibliothèques» qui remplacent avantageusement la plupart des arrêts de prêt direct. Ces structures de petite taille, ouvertes à tous les habitants de la commune, partagent avec les plus grandes bibliothèques et médiathèques le besoin de professionnalisme.

La formation est un des leviers du développement des bibliothèques, un outil pour leur rayonnement, parce que les bibliothécaires formés deviennent porteurs de projets pour leur bibliothèque.

La politique départementale pour la Lecture publique place la Médiathèque départementale à l'écoute de vos besoins : offre documentaire, conseils, diffusion d'information et coordination d'animations. La conduite d'un programme de formation des bibliothécaires fait partie des prestations qu'elle rend.

Voici donc un éventail de ces possibilités diversifiées de formation, ouvertes aux bibliothécaires, bénévoles et salariés. Cette offre s'adresse à tous ceux et celles qui s'investissent dans l'animation d'un lieu de lecture.

Jean-Louis Bianco

Président du Conseil général
des Alpes de Haute-Provence

FORMATIONS : MODE D'EMPLOI



Sauf indication contraire, ces formations ont lieu à la Médiathèque départementale, route de Champtercier de 9 heures à 16 h 30.

À qui sont destinées ces formations ?

À tous les bibliothécaires, bénévoles ou salariés travaillant dans une bibliothèque du réseau départemental. En complément de l'offre de formation initiale, ces journées thématiques permettent aux stagiaires d'approfondir leurs connaissances, de découvrir des genres littéraires ou musicaux, de se questionner sur leurs pratiques et sur leurs compétences, d'acquérir des outils méthodologiques indispensables à toute conduite de projet.

Chaque formation est conçue comme un tout. Les stagiaires doivent s'engager à suivre la totalité du stage pour lequel ils ont été retenus.

Comment s'inscrire ?

Il est indispensable, pour chaque formation, d'envoyer un bulletin validé par votre tutelle (Maire, Président de la Communauté de communes ou Président d'association...). Les pré-inscriptions téléphoniques ne sont qu'informatives.

Le bulletin d'inscription devra être **rempli lisiblement** ; dans le cas d'inscription à plusieurs stages, **remplir un bulletin par stage**. Remplir précisément les informations sur la situation du stagiaire.

En cas d'affluence à un stage, la participation sera limitée à une personne par bibliothèque. En cas d'un nombre important d'inscriptions par rapport à la capacité du stage, la Médiathèque départementale se réserve le droit d'opérer une sélection parmi les candidatures.

Par respect envers les intervenants et les stagiaires mis sur liste d'attente, le désistement doit être réservé aux cas de force majeure et la Médiathèque départementale doit en être informée au plus tôt.

Combien ça coûte ?

Toutes les formations sont prises en charge par la Médiathèque départementale des Alpes de Haute-Provence. Seuls les frais de déplacement et de restauration sont à votre charge. Vous pouvez en demander le remboursement à votre municipalité (que vous soyez bénévole ou salarié d'une mairie) en application du décret N°91575 du 19 juin 1991. Nous vous délivrerons systématiquement une attestation de présence.

Et les formations à la carte ?

- Pour programmer un projet de construction ou de réaménagement,
- Pour rafraîchir des connaissances, compléter des savoirs-faire "acquis sur le tas"...
- Pour vous aider à passer à l'action, pour mettre en pratique des techniques,
- Pour désherber vos collections...

Qui contacter ?

Vous vous posez des questions sur le contenu de la journée, sur les intervenants ou les places disponibles... Claudie Schaeffer est coordinatrice des actions de formation et répondra à vos questions : 04 92 32 62 29.

Mais, quel que soit le problème rencontré... n'hésitez pas à faire appel aux bibliothécaires : une assistance technique ou une formation à la carte pourront éventuellement vous être proposées.

CALENDRIER DES FORMATIONS 2009-2010



Septembre	Jeudi 24	Aménager sa bibliothèque
Octobre	Jeudi 22	Zoom sur une littérature mauvais genre
Novembre	Jeudi 19	La rentrée littéraire
Décembre	Jeudi 3	Les nouveautés jeunesse
Janvier	Jeudi 28	La littérature de langue étrangère
Février	Jeudi 25	Recevoir les Rencontres de la parole
Mars	Jeudi 25 et vendredi 26	Le Kamishibai
Avril	Jeudi 22 et vendredi 23	La musique contemporaine
Mai	Jeudi 20	Rencontre avec Laura Rosano
Juin	Jeudi 17	Fête du réseau

AMENAGER SA BIBLIOTHEQUE

Jeudi 24 septembre 2009 à 9h30
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant dans le réseau départemental de Lecture Publique, salariée et/ou bénévole.

Objectif

Permettre aux stagiaires d'aménager ou réaménager l'espace de la bibliothèque dans le but d'accueillir le public, et lui offrir un accès aux services dans de bonnes conditions, y compris le public handicapé.

Contenu

- Typologie des différents aménagements possibles
- Diversité des publics et modes d'appropriation des espaces
- Rôle et importance de la signalétique
- Analyse de l'implantation des projets des stagiaires
- Offre des fournisseurs et rédaction d'un cahier des charges

Intervenants

- Christiane BELOEIL, directrice de la Médiathèque Départementale
- Francis DELAGE, Burle Burreautique

ZOOM SUR UNE LITTERATURE MAUVAIS GENRE : FANTASTIQUE, FANTASY, SCIENCE FICTION

Jeudi 22 octobre 2009 à 9h30
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant dans le réseau départemental de Lecture Publique, salariée et/ou bénévole et en priorité en secteur jeunesse.

Objectif

Permettre aux équipes des bibliothèques de :

- sélectionner des textes de science-fiction et fantastique lors de leurs emprunts à la Médiathèque départementale ou de leurs acquisitions
- renseigner les lecteurs
- promouvoir ces textes dans les bibliothèques

Contenu

- Typologie : science fiction, héroïc fantasy et fantastique, les grands courants
- Découverte de textes d'auteurs marquants
- Les différentes maisons d'édition : leurs objectifs et leurs valeurs
- Les collections de SF en bibliothèque

Intervenant

Marie Claude FREISSES, Médiathèque Lucien
Jacques de Gréoux-les-Bains

LA RENTREE LITTERAIRE

Jeudi 19 novembre 2009 à 9h30
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant en bibliothèque, en secteur adulte en priorité, intéressée par la rentrée littéraire et son abondance de nouveautés.

Objectif

- Permettre aux équipes des bibliothèques de sélectionner leurs acquisitions dans les ouvrages de la rentrée
- Pouvoir expliquer ces choix et renseigner les lecteurs
- Rencontrer un libraire partenaire et partager une passion commune

Contenu

- Découvrir les nouveaux auteurs de cette rentrée 2009
- Partager "coups de cœur et coups de gueule"
- Les acquisitions partagées sont elles possibles en ce domaine ?
- Le sens du partenariat librairie et bibliothèque

Intervenants

- Claudine Mathieu, Librairie Davagnier à Gap.
- Les bibliothécaires de la Médiathèque départementale

LITTÉRATURE JEUNESSE : NOUVEAUTÉS

Jeudi 3 décembre 2009
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant dans le réseau départemental de Lecture Publique, salariée et/ou bénévole et en priorité en secteur jeunesse.

Objectif

Connaître les dernières parutions en littérature jeunesse, afin de mieux acheter, diffuser les ouvrages et conseiller les jeunes lecteurs.

Contenu

- Un panorama de livres pour enfants parus récemment
- Des livres qui ont marqué l'année en librairie
- Les livres retenus par le Comité de Lecture, Régional (albums - romans et documentaires)
- Partage de lecture...

Intervenants

- Une librairie : La Ruelle à Digne-les-bains
- Des bibliothécaires :
 - Marie-Josée Bruyère, Médiathèque départementale des Alpes de Haute-Provence
 - Sylvie Girard Médiathèque intercommunale des Trois Vallées,
 - Katia Veyan, Médiathèque de Château-Arnoux

REGARDS SUR LA LITTERATURE DE LANGUE ETRANGERE

**Jeudi 28 janvier 2010 à 9h30
Médiathèque départementale**



L'Italie ... Pour la troisième année, nous vous proposons la découverte d'une littérature étrangère, d'un pays, d'une langue.

Public

Toute personne travaillant en bibliothèque, salariée ou bénévole.

Objectif

- Aider les équipes des bibliothèques à acquérir, utiliser et valoriser les ouvrages de fiction
- Sensibiliser les équipes des bibliothèques à la littérature étrangère
- Pouvoir accompagner et conseiller les lecteurs sur cette littérature

Contenu

- Les grandes lignes d'une histoire littéraire
- Présentation d'auteurs, d'éditeurs et de collections
- Lectures de courts extraits de textes

Intervenant

(A confirmer...)

LES RENCONTRES DE LA PAROLE

Jeudi 25 février 2010 à 9h30
Médiathèque départementale

Les Rencontres de la Parole reposent sur le réseau départemental de Lecture publique.

Parce que les bibliothèques sont des lieux de découverte et de partage, elles accueillent chaque année cette manifestation qui met en lumière une parole poétique, musicienne et conteuse.

Le cru 2010 aura le goût de notre Provence et les couleurs de ses violences, de ses engagements et de sa folie de vivre... Paroles d'ici et rencontres d'ailleurs....

Public

En priorité les responsables de bibliothèques des communes programmées en août 2010. Toute personne intéressée par le sujet et/ou susceptible de participer à cette manifestation.

Objectif

Connaître les objectifs de cette manifestation et accueillir les "rencontres de la parole" dans sa commune.

Contenu

- Définition du concept des "Rencontres"
- Un projet de bibliothèque
- Présentation des intervenants 2010
- Pourquoi des collectes et des créations
- Les partenariats à mettre en place
- Organisation et conditions d'accueil
- Qui fait quoi ?
- Communication
- Petites recettes de réussite

Intervenants

- Christiane Beloeil, Directrice de la Médiathèque départementale
- Vincent Girard, responsable Animation et (sous réserve) intervenant(s) dans le cadre des Rencontres 2010

LE KAMISHIBAI : UN OUTIL D'ECRITURE ET D'ANIMATION CREATIF

Judi 25 et vendredi 26 mars 2010
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant dans le réseau départemental de Lecture Publique, salariée et/ou bénévole et en priorité en secteur jeunesse.

Objectif

- Formation à la technique du kamishibai, à la fois outil d'animation et support d'expression pédagogique
- Permettre aux équipes des bibliothèques d'animer des séances avec des kamishibai à la bibliothèque

Contenu

- Un historique du kamishibai, en lien avec la grande tradition des arts graphiques et en particulier, avec le manga
- Un développement sur les aspects pédagogiques liés à l'utilisation de cet outil à la fois instrument d'écriture, d'illustration et de création
- Un travail sur la technique de narration et de défilement des illustrations, en corrélation avec le rythme, le contenu et le style rédactionnel du récit
- Une initiation pratique à la technique de création d'un récit original par étapes : choix des personnages, conception du scénario, choix du type de dialogue, style rédactionnel, découpage du texte et réalisation des illustrations

Intervenants

- Jean-Claude Pommier : Il est metteur en scène, comédien, mime et conteur de kamishibai.
- Compagnie franco-japonaise Pokkowa ! Pa fondée à Tokyo en 1982.

LA MUSIQUE CLASSIQUE CONTEMPO- RAINE

Judi 22 et vendredi 23 avril 2010
Médiathèque départementale



Public

Toute personne bénévole et/ou salariée des bibliothèques dotées d'un secteur musique. Il n'est pas indispensable d'avoir suivi la session 2009 pour suivre cette session.

Objectif

- «Rencontrer» la musique classique contemporaine
- Appréhender ce genre musical
- Acquérir quelques clefs pour mieux échanger avec le public dans ce domaine

Contenu

- La musique classique : époque contemporaine après 1945.
 - Rencontre vivante et dynamique.
- Nombreuses écoutes. Analyses en direct par un formateur expérimenté auprès de publics non-spécialistes.

Intervenant

- Guillaume Kosmicki, musicologue, formateur (CNFPT, Association Opéra, Université du Temps Libre,...)

LES MÉTIERS DU LIVRE : RENCONTRE AVEC UNE ILLUSTRATRICE : LAURA ROSANO

Jeudi 20 mai 2010 à 10h30
Médiathèque départementale



Public

Toute personne travaillant dans le réseau départemental de Lecture Publique, salariée et/ou bénévole et en priorité en secteur jeunesse.

Objectif

Connaître les différents métiers du livre : l'illustration. En lien avec l'exposition le Petit chaperon rouge, et en regard du paravent qu'elle a réalisé, Laura Rosano, nous invite à découvrir et comprendre le travail d'un illustrateur.

Contenu

- Découverte de l'univers d'un illustrateur, ses procédés, ses techniques favorites, ses choix
- Décryptage du paravent le Petit chaperon rouge
- Présentation d'une partie de ses œuvres (illustrations originales)

Intervenant

- Laura Rosano, illustratrice : Elle est née en Italie, vit et travaille à Biot. Elle **illustre des livres pour enfants**, des contes classiques et des albums, faits de collages et de papiers découpés, créant tout un monde poétique de matières.

FÊTE DU RÉSEAU

**Jeudi 17 juin 2010 à 10 heures
Médiathèque départementale**



C'est traditionnellement la réunion festive de tous les correspondants du réseau départemental de Lecture Publique des Alpes de Haute-Provence...

Public

Toute personne travaillant pour le développement de la lecture dans les communes, les bibliothèques et points du livre du département. Elle est l'occasion d'accueillir également leurs invités (élus, représentants d'associations partenaires, futurs bénévoles, etc...).

Programme - déroulement

Chaque année en février-mars, le thème de cette journée est choisi en fonction de l'actualité, de vos demandes et de nos découvertes...

La matinée reste consacrée à une "lecture" de notre réseau, ses projets et ses points forts, ses rencontres et... quelques statistiques !

Une invitation vous parviendra pour l'occasion, mais... inscrivez-vous dès que possible !!!

Formation de base

Gestion et animation d'une petite bibliothèque



Public concerné

Personnel bénévole ou salarié participant à l'activité d'une bibliothèque dans le réseau départemental de Lecture publique, n'ayant jamais suivi de formation.

Objectifs pédagogiques

Permettre aux personnels des bibliothèques de prendre en charge la gestion et l'animation des bibliothèques de manière raisonnée et de participer de manière efficace au développement de la lecture publique.

Responsabiliser les équipes des bibliothèques et les rendre autonomes dans leurs décisions et dans leurs choix.

Méthodes

Alternance d'exposés théoriques, de travaux pratiques et d'échanges au sein du groupe et avec le formateur.

Le programme complet et optimal est le suivant, il est adapté à chaque demande sur une durée de 2, 3 ou 5 jours, le découpage prévu au sein d'un même module pourra être adapté si la participation et les questions des stagiaires l'imposent.

La bibliothèque dans la cité

- Rôle et missions d'une bibliothèque dans la commune
- Textes fondateurs
- Bibliothécaire : médiateur du livre et de la lecture

Locaux

- L'espace bibliothèque et son aménagement
- La signalétique

Collections

- La politique d'acquisition : pourquoi et comment faire des acquisitions
- Circuit du document
- Classer, ranger
- Du bon usage de la cote
- Dons et désherbage

Publics

- Accueil et orientation des publics
- Les permanences
- Prêts, retours, retards et réservations
- Le règlement intérieur

Animation et évaluation

- L'animation et la promotion des collections, comment, pourquoi ?

Équipe et réseau

- Travailler en équipe
- Travailler en partenariat : les différents partenaires
- Travailler en réseau

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES BÉNÉVOLES



Le remboursement des frais de déplacement des bénévoles qui animent une bibliothèque municipale a lieu selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux, sur ordre de mission signé du Maire.

Une délibération du Conseil municipal, selon le modèle ci-après, est généralement demandée par le percepteur de la Commune. Il est souhaitable de prendre contact avec ce dernier pour connaître les modalités précises de remboursement, ainsi que pour obtenir des modèles de formulaires d'ordre de mission et d'état de frais de déplacement.

Le remboursement des repas et de l'hébergement s'effectue selon le tarif suivant (arrêté du 1er juillet 1999, JO du 2 juillet 1999, pp. 9766 et 9967, modifié par l'arrêté du 22 septembre 2000, JO du 23 septembre 2000, et celui du 20 septembre 2001, JO du 28 septembre 2001, pp. 14983).

Depuis le 1er juin 2002, l'indemnité de repas est de : 15,25 €. Cette indemnité est réduite de 50 % si l'intéressé a pu se rendre dans un restaurant administratif ou assimilé.

Indemnité de nuitée : 38,11 en Province 53,36 € à Paris.

Indemnité journalière : 68,61 € en Province 83,86 € à Paris.

Pour l'utilisation d'un véhicule personnel (jusqu'à 2000 km par an), le remboursement est fonction de la puissance du véhicule (arrêté du 1er juillet 1999, JO du 2 juillet 1999, pp. 9766 et 9967, modifié par l'arrêté du 20 septembre 2001, JO du 28 septembre 2001, pp. 14983). Il est fixé depuis le 1er février 2001 à :

Puissance du véhicule, Indemnité kilométrique :

5 CV ou moins : 0,21 €

6 ou 7 CV : 0,26 €

8 CV ou plus : 0,29 €

Modèle de délibération :

Monsieur le Maire rappelle que la Bibliothèque municipale est gérée et animée par une équipe de bénévoles. Ces bénévoles sont amenés, dans le cadre de ce service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la Commune, en particulier pour leur formation, leurs relations avec la Médiathèque départementale et leurs achats en librairie.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil municipal autorise le remboursement par la Commune de leurs frais de déplacements, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux.

Le Conseil municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour dresser et tenir à jour la liste de ces bénévoles.

Annexe : Liste des bénévoles, datée et signée par le Maire.

Références :

- Décret n°90-437 du 28 mai 1990 (JO du 30 mai 1990)
- Décret n°91-573 du 19 juin 1991 (JO du 21 juin 1991)
- Décret n°2000-928 du 22 septembre 2000 (JO du 23 septembre 2000)
- Décret 2001-654 du 19 juillet 2001 (JO du 21 juillet 2001).

**BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATIONS 2009-2010**



Ce bulletin d'inscription est à photocopier en autant d'exemplaires que de personnes intéressées, et à renvoyer au moins 15 jours avant la formation demandée à :

**MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE
LES AUGIERS - ROUTE DE CHAMPTERCIER
04000 DIGNE-LES-BAINS**

Tél. 04 92 32 62 20 ou Fax. 04 92 32 62 28 ou
Mél : bdp@cg04.fr

**REEMPLIR 1 BULLETIN PAR FORMATION
DEMANDÉE**

Bibliothèque de
Nom
Prénom

Merci de cocher les cases suivantes qui correspondent à votre situation :

- Bénévole Salarié (statut) :
 avec formation bibliothéconomique initiale
 sans formation bibliothéconomique initiale

Adresse personnelle

Téléphone personnel
Professionnel
à la bibliothèque
à la mairie

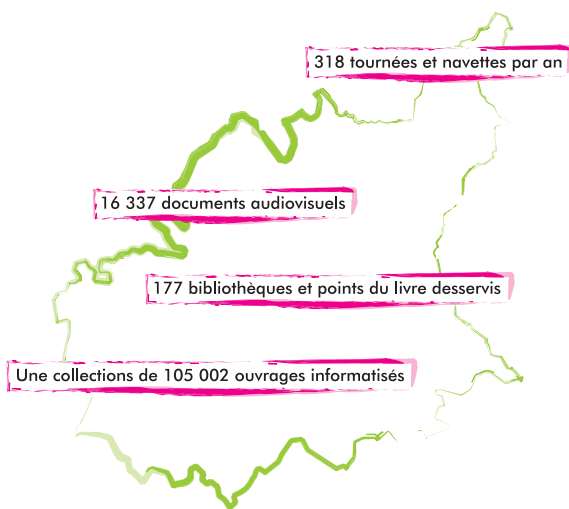
Je souhaite m'inscrire à la formation suivante :
Formation demandée

Date et lieu choisis

Motivation :

Chaque formation est conçue comme un tout. Les stagiaires s'engagent à suivre la totalité des stages pour lesquels ils ont été retenus. Par respect envers les intervenants et les stagiaires mis sur liste d'attente, merci de réserver le mode de désistement aux cas d'urgence.

Date, signature du Maire et cachet de la mairie, ou du Président de l'Association :



Médiathèque départementale

Les Augiers, 54 rte de Champtercier

04000 Digne-les-Bains

Tél. 04 92 32 62 20

bdp@cg04.fr